

# “Pour l’heure, on est dans un blocage”

► “Mais il n’est pas si évident que l’on pourra en sortir”, estime Pascal Delwit.

Entretien **Stéphanie Bocart**

**L**e Roi a demandé au préformateur Elio Di Rupo (PS) de poursuivre sa mission. Décryptage avec Pascal Delwit, politologue à l’ULB.

**D’aucuns annonçaient un scénario pessimiste où Elio Di Rupo aurait renoncé à sa mission. Or, le Souverain lui a réitéré sa confiance. Cela vous étonne-t-il ?**

Ce n’est pas tout à fait étonnant. On sait que, pour l’instant, on est dans un blocage, notamment à la suite de la demande d’une révision de la loi de financement. Mais on sait aussi qu’il n’y a pas beaucoup d’autres alternatives à la présence des partenaires autour de la table. Il faut donc tenter d’épuiser au maximum cette solution. Si Elio Di Rupo a accepté de poursuivre sa mission, c’est qu’il a, et certainement d’autres partenaires aussi, encore l’impression qu’un accord est possible. On notera par ailleurs que dans le communiqué du Palais royal et dans le propos du préformateur, il y a des formes d’ouverture à une réflexion sur la loi de financement des entités fédérées.

**Le Roi a en effet demandé d’approfondir**

**deux domaines, dont l’autonomie et la responsabilisation des entités fédérées.**

On voit bien que c’est un communiqué extrêmement pesé. Un point très important est fortement venu sur la table dans le chef des partenaires néerlandophones : la responsabilisation des entités fédérées. Et puis, il y a un point très important du côté francophone : une révision de la loi de financement ne peut se faire au détriment des entités fédérées, et en particulier des politiques publiques qu’elles mènent, ce qui reviendrait à les appauvrir.

**Le communiqué demande également un financement dans la durée de l’Etat fédéral.**

On voit qu’il y a la volonté que l’Etat fédéral ait les moyens de ses politiques. De fait, l’une des critiques adressées à cette loi est qu’elle a des effets pervers sur l’Etat fédéral. Donc, on ouvre une fenêtre d’opportunités, même si elles sont compliquées, pour néanmoins réfléchir à cette loi, mais avec un certain nombre de balises : du côté néerlandophone, la responsabilisation des entités fédérées, et du côté francophone, le fait qu’une révision de la loi de financement ne peut pas se faire au détriment d’un acteur public, en l’occurrence les Régions.

**La Région bruxelloise réclame un refinancement de 500 millions. Revoir la loi de financement, ne serait-ce pas ouvrir une petite porte pour permettre à la Région de jouer**

**d’un refinancement structurel ?**

C’est possible. Cela dit le refinancement de la Région bruxelloise peut intervenir de différentes manières et les acteurs qui en seraient les leviers peuvent être divers : la Région, les communes mais aussi l’Etat fédéral, voire une combinaison des deux. Si on ouvre le chantier de la révision de la loi de financement, il est aussi possible de réfléchir structurellement au refinancement de la Région bruxelloise, dont on sait bien qu’il est un vrai problème.

**Une autre pierre d’achoppement est la scission de BHV. Quel pourrait être le compromis vers lequel on tendrait ?**

Les pistes avancées sont encore exploratoires. Je dirais que l’on tendrait vers une forme de satisfaction partielle des revendications néerlandophones, c’est-à-dire une forme de scission sans qu’il n’y ait un coût en terme de distribution des sièges afférents soit au détriment des néerlandophones soit au détriment des francophones. Il y aurait en outre un approfondissement ou une révision partielle des droits des francophones dans la périphérie de Bruxelles, singulièrement dans les six communes à facilités. Enfin, il faut trouver une solution structurelle pour les bourgmestres des six communes à facilités.

**Les francophones ont fait des concessions. Pourraient-ils accepter d’aller encore plus loin ?**

Le périmètre de redéfinition des compétences de l’Etat et des entités fédérées est plus ou moins accepté. Il sera très difficile pour les francophones d’aller au-delà. La vraie question est la suivante : Est-il possible d’envisager une révision de la loi de financement qui combine des demandes sociales très différentes, à savoir responsabiliser les entités fédérées et donner à l’Etat fédéral les moyens de ses politiques, sans appauvrir les entités fédérées, sachant que l’on envisage de revenir à l’équilibre budgétaire en 2014 ?

**Elio Di Rupo est invité à continuer sa mission. Un risque d’échec est-il encore possible ?**

Pour l’instant, on n’est pas dans l’échec mais dans le blocage. Il n’est pas si évident que l’on pourra en sortir. Les phases de dramatisation successives ne sont jamais très bonnes. De même, cette demande de révision de la loi de financement n’est pas facile à traiter. Un échec est donc toujours possible. Au surplus, si on se reporte aux élections fédérales de 2007, on a eu l’illustration que même s’il fallait avancer, plusieurs échecs ont été au rendez-vous depuis lors. On n’est donc pas à l’abri d’une impasse politique ni de ce que certains observateurs craignent, c’est-à-dire que dans le chef de la N-VA, il y a un agenda qui vise à faire la démonstration que l’Etat fédéral est devenu ingouvernable.

(Extrait “Il n’y a toujours pas de plan B”)